

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR
MRC BONAVENTURE
PROVINCE DE QUÉBEC**

EXTRAIT Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Elzéar tenue, le 12 décembre 2022 à 20h00, à la salle du conseil située au 572, chemin Central, à Saint-Elzéar.

Cette séance est sous la présidence de la mairesse, madame Paquerette Poirier.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Poste numéro 1	monsieur Guillaume Ouellet
Poste numéro 3	monsieur André Bujold
Poste numéro 4	madame Katrine Normandeau
Poste numéro 5	madame Jennifer Arsenault
Poste numéro 6	madame Georgette Clairmont

Le directrice générale, madame Jessica Bernatchez, est également présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-237

APPUI – FEMMES EN MOUVEMENT

CONSIDÉRANT QUE, la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE, c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE, le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE, malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE, lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE, comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur Andrée Bujold, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Elzéar se déclare à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Saint-Elzéar, le 13 décembre 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)



Jessica Bernatchez
Directrice générale